

# Segmentation hépatique (COUINAUD)

= division du foie en plusieurs segments, adaptée à la chirurgie lorsqu'une résection chirurgicale est réalisée.

**Principe repose sur la division fonctionnelle et vasculaire du foie :** le foie est divisé en territoires fonctionnels dénommés secteurs et segments correspondants à des territoires vascularisés par l'a. hépatique et la VP.

## Segmentation hépatique: le foie est divisé en secteurs, eux-mêmes divisés en segments:

### Les veines sus-hépatiques délimitent le foie en secteurs :

- v. hép. médiane sépare le foie dt/foie g : elle est située dans la scissure portale principale.
- v. hépatique gauche sépare le foie g. en secteur latéral g., et secteur paramédian g. Elle se trouve dans la scissure portale g.
- la veine hépatique droite sépare le foie droit en secteur latéral droit et paramédian dt.

**Les branches de division de la veine porte délimitent les secteurs du foie en 8 segments numérotés de I à VIII sur la face inf. dans le sens inverse des aiguilles d'une montre:**

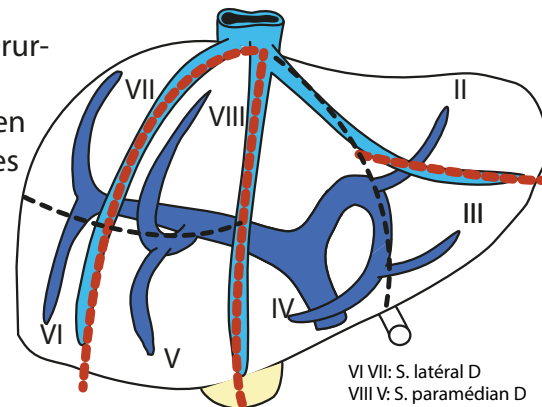
- segment I = lobe caudé.
- segments II et III = secteur latéral gauche.
- segment IV = secteur médial gauche.
- segments V et VIII = segment paramédian droit.
- segments VI et VII = segment latéral droit.

Cette segmentation est essentielle pour la chirurgie hépatique puisqu'elle permet l'ablation d'un segment sans compromettre la vascularisation des autres segments.

Une hépatectomie droite est l'ablation des segments V, VI, VII, VIII et nécessite une section de la branche portale droite + a. hépatique droite + canal hépatique droit.

NB :

- lobe carré = base du segment IV.
- lobe caudé correspond au segment I.
- lobe g (à gauche du ligament falciforme) comprend le foie g moins le segment IV.
- lobe dt comprend le foie dt plus le segment IV, c.a.d. les segments IV, V, VI, VII et VIII.



VI VII: S. latéral D  
VIII V: S. paramédian D  
IV III: S. paramédian G  
II: S latéral G

